

# Scandaleuse grâce de Jacqueline Sauvage : Rayski et Redeker remarquables

écrit par Claude t.a.l | 30 décembre 2016



Benoît Rayski et Robert Redeker se sont admirablement exprimés sur le sujet.

## **RAYSKI**

De grâce monsieur le Président, pourriez-vous vous arrêter de gracier ?

**Il ne reste plus que cinq mois à François Hollande pour faire ce que bon lui semble. Nul doute qu'il va en profiter.**

Il y a un an, monsieur le Président, vous aviez partiellement gracié Jacqueline Sauvage condamnée à 10 ans de prison pour avoir tué son mari violent. Un an! Il vous a fallu un an de tourments, qu'on suppose intenses, pour parvenir à la conclusion que cette demi-mesure n'était pas digne du grand président que vous êtes. Et vous l'avez donc totalement graciée. Vous avez bien fait. Car jamais depuis le début de votre quinquennat, vous n'aviez suscité un tel enthousiasme amoureux.

A gauche, ce n'est plus de la passion, c'est de la rage. La ferveur de Montebourg et d'Hamon est palpable. L'émotion de plusieurs ministres femmes a de quoi arracher des larmes. "Une décision courageuse" se pâment-t-elles. Nous vivons une époque formidable ou les mots ne veulent plus rien dire : qu'est-ce que le courage a à voir dans cette affaire ? A droite, c'est à peine moins lacrymal. Valérie Boyer, porte-

parole de François Fillon et (présidente du comité de soutien à Jacqueline Sauvage) salue la décision présidentielle.

Même Florian Philippot vous félicite. C'est dire si vous êtes populaire.

Tout à leur émotion, les journaux oublient de rappeler un petit détail. Jacqueline Sauvage a été condamnée aux assises par un jury populaire. Peine qui a été confirmée une deuxième fois par un autre jury populaire. On ne nous a pas informés que les jurés, tirés au sort, avaient des sympathies particulières pour les maris violents et une tendance à s'acharner sur les femmes battues. La présidente de l'Union Syndicale des Magistrats a essayé de le rappeler. Elle a été noyée sous un tonnerre d'insultes. Elle avait osé toucher à une icône.

Et vous, monsieur le Président, vous aimez bien les icônes. Car dans les sondages, ça rapporte. Voyez-vous, votre quinquennat avait commencé sous le signe du mensonge ("mon ennemi c'est la finance"). Il s'est poursuivi avec le grotesque-roi : vos escapades en scooter. Il s'achève dans un feu d'artifice de la démagogie.

Pourquoi avez-vous gracié Jacqueline Sauvage ? Sans doute parce que vous aviez envie de plaire. Et ça se comprend : vous avez tellement déplu. Mais aussi, parce qu'il vous est agréable d'user encore pour quelques temps de vos prérogatives présidentielles. Un prince a bien le droit à un hochet. Maintenant, nous sommes certains que vous allez encore nous surprendre.

Qui vous empêchera pour vos derniers jours d'abroger la loi El Kohmri ? Vous avez à l'Assemblée Nationale la majorité qu'il faut pour ça. La gauche reconquise applaudira. Qui pourrait vous interdire de renoncer à la construction de l'aéroport Notre-Dame des Landes ? Les écologistes brûleront d'amour pour vous. Pourquoi vous priveriez-vous du plaisir de remettre sur le tapis la déchéance de la nationalité ? La droite subjuguée sera à vos pieds. Et pourquoi ne rétabliriez-vous pas la double peine abolie par votre prédécesseur ? L'extrême droite sera en pâmoison.

Et puis, monsieur le Président, vous n'allez quand même pas vous sentir tenu par votre annonce hâtive de ne pas vous représenter à l'élection présidentielle ? L'heure est grave. La France endolorie traverse des moments difficiles. Elle a besoin d'un homme qui, comme pour Jacqueline Sauvage, est capable de réaliser l'union nationale. La gauche vous appelle, la droite vous aime, l'extrême droite vous veut. Venez, oui venez, monsieur le Président !

PS : Luc Tournié, buraliste de son état, a été condamné à 10 ans de prison. La même peine que Jacqueline Sauvage. Il avait tué un cambrioleur qui s'était introduit chez lui. Ni le monde politique, ni les associations, ni les partis ne se sont mobilisés en sa faveur. Hollande ne l'a pas gracié..

<http://www.atlantico.fr/decryptage/grace-monsieur-president-pourriez-arreter-gracie-r-benoit-rayski-jacqueline-sauvage-grace-presidentielle-francois-hollande-parti-2921061.html>

## REDEKER

**Grâce de Jacqueline Sauvage : une insulte à la démocratie motivée par l'idéologie victimaire?**

FIGAROVX/TRIBUNE – François Hollande a accordé à Jacqueline Sauvage, condamnée à dix ans de prison pour le meurtre de son mari violent, une grâce totale. Le philosophe Robert Redeker s'étonne de l'absence de compassion pour Luc Fournié condamné à dix ans ferme pour avoir tué un cambrioleur.

---

**P**rofesseur agrégé de philosophie, Robert Redeker est écrivain. Il a notamment publié *Le soldat impossible* (éd. Pierre-Guillaume de Roux, 2014) ; *Bienheureuse vieillesse* (éd. du Rocher, 2015) et dernièrement *L'École fantôme* (éd. Desclée De Brouwer, 2016).

---

Deux affaires mettant en cause la notion d'autodéfense engendrent ces derniers temps dans les médias et sur les réseaux sociaux, des expressions aussi opposées que confuses. Luc Fournié, désormais connu comme «le buraliste de Lavour», et Jacqueline Sauvage, qui envoya son mari violent émigrer dans l'au-delà, en figurent les protagonistes. Luc Fournié vient d'être condamné à 10 ans de prison ferme, sans aucune compassion publique, quand, par contraste, Jacqueline Sauvage ne laisse pas d'être l'objet de toute l'attention compréhensive des médias et vient d'être graciée par François Hollande. L'analyse de ce paradoxe apporte un éclairage révélateur sur les incohérences d'une société, la nôtre, qui n'aborde la question de l'autodéfense que par la voie des fantasmes.

Personne ne le niera: l'autodéfense est le premier des droits naturels. Elle est tellement adhérente à l'idée de vie qu'aucun système juridique ne la remet formellement en cause. Ce droit ne peut jamais être entièrement délégué à la

société, du fait de l'urgence qui s'impose dans les agressions. Définissons-la ainsi: l'autodéfense est une situation de violence qui fabrique deux victimes, la personne qui se défend, d'abord, qui à juste titre protège ses biens et sa vie, et l'agresseur ensuite, qui en réponse à son méfait subit des dommages pouvant aller jusqu'à la mort. En un clin d'œil, l'agresseur devient victime de sa victime. En fait, l'autodéfense inverse les rôles: la victime se change en agresseur, victime-agresseur, quand l'agresseur est changé en victime, agresseur-victime. A cause de ces paradoxes, aux yeux des juges et d'une opinion publique influencée par les médias, toute affaire d'autodéfense mute séance tenante en un conflit de légitimités. Quelle est la victime légitime, celle dont le dol doit être réparé, et, parallèlement, quel est l'agresseur attitré, celui qui doit être puni? Toute l'occupation de l'opinion publique est de choisir cette victime et de choisir cet agresseur. Elle le fait rarement dans la clarté, la passion l'emportant généralement sur la raison. Devenu victime, l'agresseur peut gagner l'oubli de son statut de coupable; c'est ainsi que le cambrioleur de Lavour n'est plus un coupable, mais, en dépit de toute réalité et de tout bon sens, une sorte de victime absolue, de victime exemplaire, sur laquelle les belles âmes larmoient.

*Une grande partie de ceux et celles qui se dressent pour soutenir Madame Sauvage, meurtrière de son mari, condamnent en se pinçant le nez Monsieur Fournié, meurtrier de son cambrioleur.*

Les affaires Sauvage et Fournié s'offrent à l'observateur en tête-bêche, l'une se reflétant dans l'autre comme en des miroirs inversés: dans la première affaire, l'idéologie dominante semble prendre parti pour la meurtrière par autodéfense, insistant sur sa qualité de victime, alors que dans la seconde, elle prend clairement parti pour le cambrioleur, renvoyant le buraliste qui s'est défendu au statut de criminel sans excuses. Suivant leur distance par rapport aux discours en vogue concernant les problèmes sociétaux, il existerait de bons crimes par autodéfense, celui de Madame Sauvage par exemple, et de mauvais, dont celui de Monsieur Fournié fournit un échantillon. Une grande partie de ceux et celles qui se dressent pour soutenir Madame Sauvage, meurtrière de son mari, condamnent en se pinçant le nez Monsieur Fournié, meurtrier de son cambrioleur. En matière d'autodéfense les indignations s'avèrent à géométrie variable. Le thème sociétal, en soi tout à fait bienvenu, de la lutte contre les violences infligées aux femmes, porte la caste jacassante (pour employer une formule de Donoso Cortès) et l'opinion publique à une certaine indulgence pour Madame Sauvage, alors que Monsieur Fournié a

la malchance d'être un «mâle blanc de plus de 50 ans», c'est-à-dire une figure ontologiquement repoussante. D'autant plus qu'il est petit commerçant, par où l'on soupçonne inconsciemment son crime d'être inspiré par le poujadisme! Il y a plus: même si l'on en vient à estimer que le meurtre commis par Madame Sauvage est plus prémédité que celui accompli par Monsieur Fournié, le résultat ne changera pas: dans l'impitoyable concurrence des victimes, le buraliste de Lavaré a perdu.

Passion adverse de toute argumentation sérieuse, cette concurrence des victimes incite des groupes de citoyens à se tourner vers le chef de l'État pour obtenir la grâce de tel ou tel meurtrier par autodéfense. Si la condamnation était l'œuvre de juges professionnels, ce type de demande serait recevable, mais lorsque la condamnation est le produit des délibérations d'un jury populaire statuant «au nom du peuple français», le recours en grâce entre en contradiction avec l'idée même de démocratie. Car cela signifie qu'il y a une personne en-dehors et au-dessus du peuple autorisée à annuler selon son bon plaisir des arrêts pris par des jurés exprimant la volonté populaire.

La concurrence des victimes est une lutte qui cherche à innocenter les coupables qui en sortent victorieux. Attisée par d'innombrables discours et proclamations, elle tend à faire oublier que cambrioler un buraliste et tuer son mari ne sont pas des actes anodins. Les Français n'en pourront neutraliser les effets délétères que du jour où ils s'essaieront à une approche moins passionnelle, moins polluée par l'idéologie, des situations d'autodéfense.

<http://www.lefigaro.fr/vox/societe/2016/12/28/31003-20161228ARTFIG00197-grace-de-jacqueline-sauvage-une-insulte-a-la-democratie-motivee-par-l-ideologie-victimaire.php>